

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 33

Artikel: Un désastre
Autor: A.L.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lisant l'*Intelligenzblatt* et avise, dans la cour, un domestique qui étreillait un cheval.

— Brave homme, pourriez-vous me cacher dans la grange et me chercher des habits; vous n'aurez pas à vous en repentir.

— Vous cacher, pourquoi? Avez-vous peut-être fait la contrebande? ajouta le domestique à demi-voix.

— Non, le vent a pris mes habits pendant que je me baignais; il ne me reste que ma chemise et mes bottes.

— Tout de même, fit le valet qui avait peine à comprendre.

— Je vous le jure: deux amis plus nus que moi, attendent mon retour au bord de la Thièle. Allons, dépêchez-vous, ce n'est pas une plaisanterie.

— N'est-ce pas monsieur Arthur B....? dit une voix de femme, monsieur Arthur B.... de Neuchâtel?

Derrière lui, une dame charmante, en fraîche toilette, une ombrelle à la main, entrait au château. Le saisissement du baigneur fut tel qu'il fut près de s'évanouir et put à peine faire un demi-tour pour lui présenter ses herbes.

— Grâce, madame, grâce, dit-il d'une voix mourante, ayez pitié de moi et de mes amis. Etre mal vêtu, c'est mortifiant, mais manquer du nécessaire, c'est atroce. Faites en sorte qu'on nous prête des vêtements, les nôtres ont été emportés dans la Thièle par un coup de joran.

— *Honny soit qui mal y pense!* dit la dame avec à-propos en réprimant un sourire.

Elle était généreuse, cela se voit quelquefois; au lieu de se montrer offensée ou de se croire compromise, elle aida ces malheureux à sortir d'embarras; elle remua tant et si bien que le domestique revint bientôt avec une brassée de hardes.

Une fois vêtu et ayant repris son assurance, M. Arthur porta la main dans ses goussets pour chercher son porte-monnaie; sauf quelques miettes de pain sec, les goussets étaient vides. Il resta un moment interdit.

— Merci, brave homme, dit-il enfin, vous comprenez, ma bourse est au diable avec mes habits, mais vous ne perdez rien pour attendre un jour.

Avec quelles délices, les compagnons morfondus sous leur buisson, revêtirent un costume de rencontre, et avec quel orgueil ils se pavanèrent, bien et dûment culottés, sur ces rives où naguère ils posaient en naturels de l'Australie. Aussi, lorsque le *Cygne*, cinglant vers Neuchâtel, s'arrêta pour faire escale, ils montèrent à bord d'un pied léger, et plus légèrement encore se coulèrent dans une cabine où ils se firent servir des réconfortants.

Depuis cette aventure nos trois aventuriers n'ont jamais leurs habits, même pour se coucher, sans les charger d'un poids de vingt-cinq kilogrammes.

Chat échaudé craint, etc.....

COUIENARDA ET PUNECHON

L'AUTRO dzo, pè la caserna dè Lozena, on sordà dè pè Dzenèva, ion dè cliñò gaillè que ne font que dâi farcès et dâi couènardès, vòllie dessuvi on brâvo lutenieint vaudois, et sè mette à bæilâ dein lo grand colidoo dè la caserna :

— Demi-tou, guèauche! arche!

Lo majo, qu'òut cein, et que recognâi la voix dâo gaillè, soo dè sa tsambre et criè àu lolo :

— Deux fois vingt-quatre heures de salle de police au fusilier Bisquet pour avoir imité la voix de son lieutenant en gueulant comme un bourisque!

Un désastre. — La population de *** est dans la consternation!

La fièvre aphteuse s'est déclarée dans l'immeuble où se trouvent les instruments du corps de musique de la localité. Ils ont été mis sous séquestre jusqu'à la désinfection, ordonnée par l'autorité. Celle-ci n'ayant pas été faite, paraît-il, assez soigneusement, ce qui devait arriver arriva: tous les instruments, sauf les clarinettes et les plaques où la surlangue et rendent des sons lamentables, des beuglements épouvantables. Affolés, quatre sociétaires ont disparu et le directeur a démissionné.

A. L.-C.

A l'école :

— Quel est le pluriel de « enfant » ?

— Jumeaux! monsieur, s'écrie tout fier un écolier.



EN RUPTURE DE BAN

II

Il fait sombre, il n'y a pas de lune. Voici la palissade du jardin, les carrés de légumes de la mère Autier; plus loin, ce sont les fleurs que Rosine cultive elle-même, car elle aime les fleurs, surtout celles aux teintes vives.

Cette ombre, cette forme claire qui s'avance, hésitante d'abord, puis rapide, c'est Rosine, la bien-aimée.

Le cœur de Justin bat comme jamais encore il n'a battu, pas même le jour où il a dit: « je t'aime » sous les pommiers en fleurs, pour la première fois, à celle qui vient à lui comme la flèche.

Elle l'a reconnu dans le crépuscule. Faut-il qu'elle ait langui après lui pour mettre tant de hâte à le rejoindre.

— Rosine, ma Rosinette chérie, murmure tendrement notre municipal.

Et Rosine va répondre sur le même ton, cela va sans dire.

Oui, gare de devant, pauvre naïf amoureux!

Cette bouche plissée, crispée, ces yeux dilatés, furieux, cette roideur d'indignation, ce tremblement précurseur d'un déchainement, cette voix surtout, sèche, rude, glapissante, tout cela est-il bien de Rosine? Justin rêve-t-il? A-t-il devant lui une sottise et mensongère caricature de sa bien-aimée? Ou bien le ciel lui montrerait-il d'avance la Rosine maîtresse de son foyer, la Rosine des mauvais jours gris où la querelle conjugale — horreur et malédiction — sévit au logis?

Cela donne à réfléchir avant de s'embarquer dans la nef du mariage. Oui, vraiment.

— Misérable! Qu'as-tu fait? D'où viens-tu? Toi, un municipal, un homme qui doit être d'escient, de conduite et de sorte, faire ce que tu fais...

— Mais... Rosine...

— Il n'y a pas de « mais, Rosine ». A-t-on jamais vu un « tadié » pareil?... Le gendarme, pour sûr, était à la pinte, puisqu'il ne t'a pas empoigné au collet.

— Rosine... je ne croyais pas être reçu... Pour ce qui est du gendarme, je ne l'ai pas vu...

— Si, moi, j'étais gendarme, je te garantis bien que je ne t'aurais pas laissé courir.

— J'ai passé par les champs, Rosine, ma Rosine...

— Par les champs? C'est être encore plus renard et plus serpent que les autres...

— Rosine, calme-toi... Après ce que tu m'as écrit, j'avais la tête à l'envers, je souffrais...

— Y a-t-il, oui ou non, la surlangue à Nens, ton village?

— Je ne pouvais vivre sans te revoir...

— Pas de ces manières. Réponds. Y a-t-il la surlangue dans ton village, oui ou non?

— Oui, mais pas chez moi, mon étable est indemne... Par conséquent...

— Voilà des raisons de gamin. Des municipaux pareils, on en a soupé. La surlangue est à Nens et tu n'as pas autre chose à faire qu'à rentrer chez toi, par le chemin des honnêtes gens, entends-tu? Oui, le chemin où l'on rencontre le gendarme...

— Rosine, Rosine...

— Tu as voulu escamoter la loi, c'est la loi qui te prendra au collet. Si tu ne rentres pas à Nens par le chemin du gendarme, tu peux te chercher quelqueur d'autre. Rosine Autier n'épousera jamais un lâche...

— Rosine, sois raisonnable... Après ce que tu m'as écrit, je...

— Et autre chose: si la surlangue éclate ici, à Ronchy, c'en est fini entre nous. Tu entends? Prends la chose pour dite, une fois pour toute. Une femme qui se respecte n'a qu'une parole. Et, Dieu soit béni, j'ai toujours su me respecter. Que chacun s'arrange de façon à en dire autant. Et bien le bonsoir, monsieur le municipal!

Sur ces mots, Rosine vire des talons et disparaît.

Et notre Justin, confondu, anéanti, ayant senti le ciel crouler sur sa tête, demeure immobile devant la palissade. Le voici qui tème son mouchoir, mais ce n'est point pour se moucher.

Ces femmes, dans quels états elles peuvent nous mettre!

Justin s'arrache enfin à son immobilité. Il s'agit de rentrer au logis et sa conscience l'oblige à passer sur le chemin barré, où se tient Pandore. Or si Pandore est à son poste et si Pandore est représenté par Cor-

baz, ce ne sera pas commode. Le gendarme Corbaz est un moustachu grincheux, il a beaucoup d'un officier prussien, il parle sec et ne connaît que la consigne, la loi, dont il est le plus roide représentant. Mieux vaut presque avoir affaire avec M. le préfet lui-même.

Il fait nuit, maintenant, le chemin est solitaire. Justin distingue le barrage à la croisée des routes, avec les écriteaux officiels. Si Corbaz était à la pinte, à l'« Ecusson Vaudois » de Ronchy et s'il y avait moyen de passer comme chat sur braise? Quelle chance ce serait là! Après cet affront douloureux fait par Rosine, cette chance, en compensation, lui viendrait bien.

Oui, il se peut fort bien que le gendarme Corbaz buvait son verre à la pinte, il y a une demi-heure, même dix minutes. Cela est même plus que probable.

Toujours est-il qu'il est là, en faction, aussi droit qu'un piquet et guère plus tendre, à le voir.

Il a déjà reconnu le municipal de Nens à qui il a affaire.

— Bien le bonsoir, Corbaz, fait notre Justin, fort mal à son aise. Il fait doux, ce soir, et...

— C'est-il pour savoir s'il fait doux que vous êtes allé à Ronchy en rupture de ban, vous, un homme qui sait les choses et doit donner l'exemple? Belle conduite pour un « précot » de Nens.

— Corbaz, mon ami, je ne suis pas un « précot ». Mais je sais que vous êtes un brave cœur et... On pourra s'arranger... Ce n'est pas l'affaire d'une bonne-main, d'un ou deux verres qui...

— Vous voulez me corrompre, clame le gendarme. Tout municipal que vous êtes, ça ne prendra pas, entendez-vous? La loi est la loi...

— Que diable! On ne dit pas le contraire.

— Il y a les pénalités...

— On ne conteste rien.

— Et puisqu'il vous a plu d'aller à Ronchy mettre la fièvre aphteuse...

— Corbaz, je vais tout vous dire. Vous êtes marié, vous avez passé par là, vous, un brave et digne époux, un père de famille modeste... Oui, modeste, tout le monde le dit, je ne flatté pas... Et par dessus tout, un excellent gendarme...

— C'est bon! C'est bon!... Vous voulez m'attendrir... Revenons à la loi...

— On y reviendra, que diable! Je ne serais pas Justin Boret, fils de Justin, si je n'avais pas le respect de la loi... J'ai ma fiancée à Ronchy, vous le savez bien, la Rosine Autier... Elle m'avait écrit de ces choses, quoi... Que j'ai voulu la revoir, j'étais fou, je n'ai plus pensé à rien qu'à cela...

— Allez, passez, dit soudain cet étrange Corbaz. N'y revenez pas... Je ne vous signale en contravention que si la surlangue éclate à Ronchy, d'ici à quatre ou cinq jours!

— On vous revaudra ça, Corbaz.

Et Justin se fond dans la nuit.

Mais il n'ignore pas, l'infortuné, que deux épées de Damoclès sont suspendues sur sa tête: si la surlangue éclate à Ronchy, il va sans dire — un municipal écope toujours — que ce sera sa faute à lui, Justin Boret, et M. le préfet le saura... et, du même coup, il perdra Rosine! Des deux épées ci-dessus, jugez quelle est la plus meurtrière.

Oui, que le cas critique de notre artilleur serve de leçon aux jeunes gens dont le cœur bat la générale: ne vous laissez pas subjugué et entortiller par l'amour, même s'il vous fait souffrir en coquin qu'il est.

Ad. VILLEMARD.

Royal Biograph. — Cette semaine: « Maciste athlète », grand roman d'aventures sensationnelles en quatre parties; une nouvelle série de music-hall avec The Burtinos, acrobates sur la corde; le cirque Fisher; Weelock et Hay, intermède comique à bicyclette, etc.

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G.462 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, éd. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.